

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1248-202-2011**

---

---

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage*,

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 janvier 2011, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé **Règlement 1248-202-2011 modifiant le règlement de zonage numéro 1248-00-2011 afin d'ajouter des dispositions relatives à l'aménagement d'un logement additionnel comme usage complémentaire à un usage résidentiel.**
2. Le projet de règlement contient des dispositions relatives à l'aménagement d'un logement additionnel dans une habitation unifamiliale isolée. Il fixe des conditions générales applicables à l'ensemble du territoire. Cependant, les logements additionnels ne pourront être autorisés que dans certaines zones prévues au *Règlement sur les usages conditionnels*.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 24 janvier 2011 à 19 heures 30**, dans la salle du conseil située à la mairie de Beloeil, au 777, rue Laurier; au cours de cette assemblée, la mairesse expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. Le projet de règlement peut être consulté à la mairie de Beloeil, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à midi et de 13 heures à 16 heures. Une copie de ce projet peut également être obtenue sans frais.

Donné à Beloeil, ce 15 janvier 2011.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.